

<b>Zeitschrift:</b>	Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses
<b>Herausgeber:</b>	Alliance de Sociétés Féminines Suisses
<b>Band:</b>	49 (1961)
<b>Heft:</b>	3
<b>Artikel:</b>	Les grands organismes internationaux : (fin) : quand on saute d'un coup du lama à l'avion : [1ère partie]
<b>Autor:</b>	A.S.
<b>DOI:</b>	<a href="https://doi.org/10.5169/seals-269646">https://doi.org/10.5169/seals-269646</a>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 12.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**



# FEMMES SUISSES

## ET LE MOUVEMENT FÉMINISTE

ORGANE OFFICIEL DES INFORMATIONS DE L'ALLIANCE DE SOCIÉTÉS FÉMININES SUISSES

N° 3

49<sup>e</sup> année

21 janvier 1961

Les grands organismes internationaux (fin)

## Quand on saute d'un coup du lama à l'avion

Si nous avons consacré beaucoup de place aux Nations-Unies et aux organismes internationaux (1), c'est pour tenter de les montrer en action, pour les tirer des hauteurs un peu nébuleuses où vous et moi les situons généralement. Nous avons vu que les grandes questions se posent maintenant à l'échelle mondiale, que nous sommes solidaires les uns des autres. Education, politique, commerce, profession, santé, sciences, condition de la femme, plus rien ne peut, aujourd'hui, être abordé et encore moins résolu sur le plan limité d'un seul pays.

Vous n'êtes pas de votre siècle si vous n'avez pas pris conscience de ce fait. De gré ou de force, nous sommes appelés à vivre plus près les uns des autres et à payer de façon souvent imprévue les fautes commises même très loin de nous.

Dans le cadre du journal, et lorsque nous traiterons de sujets généraux, nous essayerons, chaque fois que cela est possible, de vous ren-

seigner sur les solutions envisagées ou appliquées à l'étranger. Non pour les citer en modèles. Ni pour les imiter. Simplement pour que vous voyiez ce qui se fait ailleurs, pour que votre information soit plus complète. L'idéal étant sans doute que nous ayons moins de partis-pris et plus de connaissances.

« Les organismes internationaux ont besoin de l'opinion publique », nous a-t-on répété au cours du séminaire.

« Il faut que les peuples du monde soutiennent les Nations-Unies. Il faut faire connaître cet instrument par la radio, la télévision, le film, en liaison avec les établissements d'éducation, avec les organisations non gouvernementales qui prennent une importance croissante, par des contacts personnels avec ceux qui représentent une communauté. Les organisations féminines ont, elles aussi, un moyen d'action efficace : qu'elles se tiennent au courant des questions débattues ; qu'elles étudient les avant-projets ; qu'elles fassent connaître aux autorités officielles qui les représentent auprès de l'Unesco leurs point de vue. » (Pourquoi d'ailleurs la presse féminine ne fait-elle pas place à cette information qui intéresserait pourtant les femmes. Pourquoi ne nous intéresse-nous pas à la vie du monde ?)

Quant aux journalistes, à eux de traduire en termes d'échanges humains le travail des spécialistes. A eux de faire sentir que derrière les dossiers, et plus importants qu'eux, derrière les bureaux, et plus impératifs qu'eux, il y a des hommes et des femmes comme nous, différents tant qu'on voudra, mais qui ont les mêmes besoins essentiels. Il arrive que ces besoins ne soient pas satisfaits, alors les gens

croient. Et nous qui avons presque tout, cela nous incomode.

**Des experts, en toutes choses**

Une des participantes aimerait savoir sur quelles bases se fait l'assistance technique car elle a entendu parler de cas où des erreurs auraient été commises (comme la livraison, à un pays où la main-d'œuvre est encore entièrement agricole, de machines ultra-perfected). Voici le processus :

Le pays qui sollicite une aide technique adresse un projet aux Nations-Unies, projet précisant les réalisations souhaitées par lui. L'assistance technique lui propose alors trois ou quatre experts. Le pays choisit parmi eux celui qui lui plaît (ou les refuse tous, auquel cas il faut en chercher d'autres !) L'expert passe le temps nécessaire sur place, puis il envoie un rapport en double. Un pour le pays qui fait la demande, un pour nous. Sachant combien de temps, combien de travail, combien d'argent, le projet demandera, quelles difficultés et quels résultats il permet de l'envisager, le pays est alors libre d'accepter la mise en valeur du programme ou de n'y pas donner suite. Quand il l'a accepté, il ne reçoit l'argent qu'au fur et à mesure des réalisations.

— Est-il difficile de trouver des experts en Suisse ?

<sup>1</sup> Penser à l'échelle mondiale N° 132 ; Étudié dans cinq continents N° 133 ; Situation des femmes dans le monde N° 2.

(Suite en page 5)

**A nos abonnés**

Vous trouverez, encartée dans ce numéro, une formule de chèques postaux qui facilitera le paiement de votre abonnement 1961 (Fr. 7.-).

Ce chèque ne concerne pas, cela va sans dire, les personnes ayant déjà payé ou celles dont l'abonnement ne se termine pas le 31 décembre.

Merci d'avance à tous les abonnés qui en versant directement le montant de l'abonnement nous évitent le grand travail des remboursements. Ceux-ci seront mis à la poste en février et les personnes qui n'auraient pas encore payé sont priées de leur réserver bon accueil.

L'Administration

P.-S. Nous nous excusons auprès des anciens abonnés du « Mouvement féministe » de ce que le chèque ne porte que le nom de « Femmes suisses », mais nous avions encore plusieurs centaines de ces formules et comme nous sommes de bonnes ménagères économies...

**FAIRE PLAISIR...**

Préoccupation de circonstance... Et pourquoi pas un carnet de dépôt de l'Union de Banques Suisses: le cadeau qui fait plaisir.

8, rue du Rhône - Molard - Eaux-Vives  
Mont-Blanc - Servette - Place Dorcière  
Carouge - Chêne-Bourg - Cointrin

Mme L.-F., de Genève nous fait trois remarques :  
a) elle déplore que le journal ait laissé de côté toute l'activité artistique, intellectuelle où un très grand nombre de femmes ont trouvé une occupation essentielle et rémunératrice. Là où elles sont l'égal de l'homme et où leur salaire est aussi égal.

Ce n'est pas de la gaîté de cœur qu'elles nous avons dû négliger ces activités. Mais la place nous manquait. Or, notre journal devait à son public des informations féminines, féministes et politiques aussi complètes que possible. Parmi les journaux féminins, il était le seul — il est encore le seul — à faire entendre sa voix. Aujourd'hui, nous avons un peu plus de place et nous ferons moins grise mine avec nous.

b) Quant au côté politique, point n'est besoin que nous publions des suppléments ; la radio et nos quo-

tidiens suffisent pour cela. Les femmes qui votent sauront ainsi très bien se faire une opinion.

Notre premier supplément nous a valu des abonnements, des félicitations parce qu'il présente tout ce qu'il faut savoir avant une votation sous une forme concise, vite lue, documentée.

c) Les informations suffragistes, féministes, etc., étaient très utiles jusqu'à cette dernière année où enfin les femmes sont arrivées à l'octroi du vote féminin. Le côté fédéral viendra de lui-même certainement dans un avenir pas trop lointain.

Dans un avenir pas trop lointain ! Qu'est-ce que cette passivité qui accepte ce qui est acquis et attend patiemment (de qui ?) le complément indispensable aux droits cantonaux, le droit fédéral ?



## JE CONNAIS une dessinatrice

Ah ! le beau métier que voilà. Crayon, plume, pinceau courant sur le papier. Quelle joie de s'exprimer !

A dix-sept ans, rompant avec les philosophes, elle a fait le grand pas et choisi « son » métier. Je créerai, a-t-elle songé.

Trois années aux arts décoratifs furent récompensées par le prix de la Ville de Paris et un premier prix en art publicitaire. La voici nantie d'une formation sérieuse, riche de techniques variées. Sa main, par l'exercice, a gagné en assurance. Son œil voit juste, inscrit par la leçon d'anatomie et de perspective.

Je créerai, songeait-elle en se mettant à l'œuvre.

Toute lecture devint image, ligne, couleur. Toute émotion s'inscrivit sur le bloc qui ne la quitte plus. Paysages, croquis de gens et de bêtes, tout est fixé. Même la forme intéressante du réverbère aperçu pendant l'arrêt de l'autobus.

Des œuvres naissent qui n'attendent que l'éditeur, ah ! le cher homme, le Tout Puissant !

Mon amie la dessinatrice s'est doublée d'une femme d'affaires, chose peu aisée pour qui marche si souvent un pied sur la lune. Elle s'en fut apâter ces ogres, cabiers sous le bras. Elle revint quelques fois meurtrie ou toute joyeuse de la compréhension rencontrée, plus heureuse d'un marché conclu. Elle a appris à s'adapter — certains diront à commercialiser son art. A côté des créations nées spontanément, jaillies du cœur ou de l'imagination, il y a le sujet donné et quelques fois il est peu engageant. Parce qu'elle aime son travail, elle y met le même soin, y glissant cette fraîcheur et cette poésie qui sont sa marque.

Elle imprime est une consécration publique qui porte l'artiste, mais c'est bien souvent une rude bataille pour protéger « ses » couleurs, obtenir tel papier, imposer tel format, maintenir l'attitude d'un personnage.

Et l'éditeur n'est pas un mécène, la partie de la créature lui paraît toujours trop grosse.

Pour elle, aucun salaire mensuel n'apporte la sécurité, aucune protection sociale ne la garantit en cas de maladie.

Si la journée est libre, faite de soucis, de joies, de tâches qu'aucun chef ne commande. Libre, elle s'astreint à commencer à l'heure fixée. Courrier, rendez-vous à l'extérieur, travail à sa table, consultation de documents, tout s'y niche, empêtrant quelques fois sur la nuit. (Car l'éditeur, décidé après des mois d'hésitation, devient tout à coup l'homme pressé que l'échéance talonne.) C'est la mise en train, les appels de l'imprimeur qu'un repère de calque inquiète, la nuance qu'il faudra décider là, à même la grosse machine. Le temps des amis, des courses ménagères, on le placer ? Une sonnerie de réveil rappelle l'heure des repas à l'estomac artiste que l'instinct ne guide plus. « Mon pois chiche », dit-elle en parlant de son imagination, « n'est bien nourri que par des céréales ».

Le calme revient ensuite. Mon amie va « refaire sa pile » : expositions, musées, vagabondages, lectures, petits voyages. C'est aussi la recherche de matériaux nouveaux, encres, papiers, crânes qui permettent de nouvelles techniques. Que d'argent englouti, argent souvent refusé aux dépenses quotidiennes ! C'est la création gratuite, l'espérance.

Dessins, projets, gros plans pour affiches, illustrations de poèmes, petits personnages drôlatiques, vous êtes des enfants portés dans la joie. Mais que de peine vous donnez à naître.

La naïve

Ce qui est acquis n'est pas venu tout seul. Que de peines pour arriver à faire comprendre à un nombre suffisant d'hommes que notre postulat n'était qu'un postulat de justice ! Que de petits sous récoltés pour financer les campagnes nécessaires avant chaque votation ! Que d'enthousiasme déployé pour mettre sur pied et animer les comités d'action !

S'il en était besoin, le vote négatif des Luternos le 4 décembre 1960 serait la pour nous rappeler que tout ceci doit être remis en œuvre sur le plan fédéral.

Cela, je ne dirai pas « viendra », mais « se doit » de venir dans un temps pas trop lointain, si nous, femmes, par notre attitude positive et active, forgeons cet avenir.

G. G.

Sommaire : Les soldes, aucun avantage ? (p. 2). Professions nouvelles (p. 5). Vous reconnaissiez-vous ? Un débat (p. 6).

Prochain numéro : « Travail égal, salaire égal », étude et enquête par Mme M.-L. Landry.